



RCS : NARBONNE

Code greffe : 1104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NARBONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00583

Numéro SIREN : 824 259 436

Nom ou dénomination : 3A CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2016 sous le numéro de dépôt 2345

2016/12345  
09.12.16

## STATUTS SAS 3A CONSTRUCTION

Les soussignés :

M. KARATAS Tuncay, né le 04 Aout 1978 à Alaca (Turquie), de nationalité française, marié sous le régime de la communauté légale le 07 Aout 2000 à Alaca (Turquie) avec Mme née AYGUN Gülcan née le 01 Aout 1981 à Alaca (Turquie), demeurant ensemble à Narbonne 14 rue du Cygne .

Mme KARATAS née AYGUN Gülcan, née le 01 Aout 1981 à Alaca (Turquie), de nationalité turque, mariée sous le régime de la communauté légale le 07 Aout 2000 avec M. KARATAS Tuncay, demeurant ensemble à Narbonne 14 rue du Cygne ont établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société par actions simplifiée.

### ARTICLE 1 : OBJET

La société a pour objet en France et à l'étranger tous travaux du bâtiment, maçonnerie générale, charpente-couverture, enduits de façade, pose de faïences, de carrelages, de menuiseries ainsi que tous travaux de second œuvre et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, sportives, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation .

### ARTICLE 2 : DENOMINATION SOCIALE

La société prend la dénomination suivante : 3A CONSTRUCTION

### ARTICLE 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est situé 14 rue du Cygne 11100 NARBONNE

### ARTICLE 4 : DUREE

La durée de la société est fixée à 60 années à dater de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés .

### ARTICLE 5 : APPORTS

M. KARATAS Tuncay apporte par chèque la somme de 500 euros déposée au crédit du compte ouvert au nom de la société en formation à l'agence de la Banque Postale 19 Bld Gambetta 11100 Narbonne. Mme KARATAS née AYGUN Gülcan apporte du matériel informatique pour une valeur de 500 euros soit au total 1000 euros.

### ARTICLE 6 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1000 euros et divisé en 1000 actions de 1 euro chacune entièrement libérée et attribuées aux actionnaires en proportion de leurs apports respectifs, soit : à M.KARATAS Tuncay 500 actions, numérotées de 1 à 500, à Mme KARATAS née AYGUN Gülcan 500 actions, numérotées de 501 à 1000.

## ARTICLE 7 : GESTION DE LA SOCIETE

La société est représentée gérée et administrée par un président élu à la majorité simple par l'assemblée générale il peut en outre recevoir une rémunération dont les modalités sont fixées par l'assemblée générale . M. KARATAS Tuncay est nommé président de la société sans limitation de durée.

## ARTICLE 8 : POUVOIRS DE LA GERANCE

Le président est investi des pouvoirs que lui confère la loi tant à l'égard des tiers qu'à l'égard des associés; cependant toute convention entre le président ou un associé et la société est soumise aux prescriptions de la loi, en particulier, il est interdit au président ou aux associés de contracter des emprunts auprès de la société, ainsi que de faire cautionner, garantir ou avaliser par elle leurs engagements envers les tiers .

## ARTICLE 9 : ASSEMBLEES

Les assemblées d'associés sont tenues et délibèrent dans les conditions déterminées par la loi selon les questions portées à l'ordre du jour .

## ARTICLE 10 : CESSION DE PARTS

Les actions sont librement cessibles à titre onéreux entre les associés, entre conjoints et entre ascendants ou descendants selon les modalités fixées par la loi.  
Elles ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés et dans les conditions fixées par la loi .

## ARTICLE 11 : RESULTATS

Les bénéfices réalisés par la société constatés à la clôture de chaque exercice dans les conditions fixées par la loi sont répartis entre les actionnaires en proportion de leurs actions. Il en est de même du boni de liquidation, s'il existe à la clôture de la liquidation après remboursement du montant nominal des actions .

## ARTICLE 12 : EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1 Janvier et se termine le 31 Décembre de chaque année, par exception, le premier exercice commencera à dater de l'immatriculation de la société au registre du commerce jusqu'au 31 Décembre 2017 .

## ARTICLE 13 : REPRISE DES ENGAGEMENTS ANTERIEURS

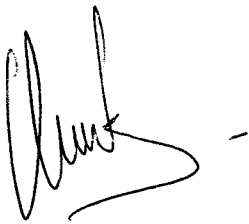
Préalablement à la signature des statuts, M. KARATAS Tuncay a présenté à son associée conformément aux dispositions légales l'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation avec l'indication pour chacun d'eux de l'engagement qui en résultera pour la société; la signature des statuts emportera reprise des engagements par la société lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés .

#### ARTICLE 14 : POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés à M. KARATAS Tuncay pour effectuer les différentes formalités prescrites par la loi en vue d'obtenir l'immatriculation de la société au R.C.S.

A Narbonne le 28/10/2016

M. KARATAS Tuncay

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke.

Mme KARATAS née AYGUN Gülcan

A handwritten signature in black ink, featuring a circular loop at the top and a series of loops below.